

**Famille LE LAY de VILLEMARE, du PLESSIS-LE LAY,
de GUEBRIAND**

familles du Parlement de Paris

Travaux de Yves OLLIVIER

ollivier.yves@numericable.fr

Extrait du livre « La seigneurie de KERMABEN en Plouaret » ISBN : 2-9521367-1-8

- Jean Bonaventure Ier LE LAY de VILLEMARÉ (1660-1743)
- Germain LE LAY de VILLEMARÉ (1688-1715)
- Jean Bonaventure II LE LAY de GUEBRIAND (1705-1768)
- Pierre III PONCET de la RIVIERE (ca1701-1784), gendre de Jean Bonaventure Ier LE LAY de VILLEMARÉ

Cette famille LE LAY de VILLEMARÉ devenue parisienne à la fin du XVII^{ème} siècle se rattache à la famille noble de Bretagne d'ancienne extraction LE LAY de KERMABEN en Plouaret (22). Le point de jonction n'a pas été trouvé à ce jour avec exactitude. Les deux familles portent les



mêmes armes : « d'argent à la fasce d'azur accompagnée en chef de trois annelets de gueules et en pointe d'une aigle éployée de sable, membrée et becquée de gueules ». Suite à l'édit de 1696, Jean Bonaventure LE LAY de VILLEMAREST enregistre à Rennes des armes très semblables.

François BLUCHE¹ et Frédéric SAULNIER² considèrent que Jean Bonaventure LE LAY de VILLEMAREST est le fils d'Allain LE LAY de KERMABEN (1604-1678), écuyer, sénéchal de la juridiction du Vieux Marché (22), et de

Jeanne de LA HAYE (ca 1610-1671), de la maison de Kergomar en Servel (22), dont le dernier enfant Rolland est né en 1651 à Plouaret. Il semble être plutôt un troisième enfant d'un frère cadet d'Allain : Yvon LE LAY de Kermarec et de Marie de KERANGUEN, les deux premiers étant : Marc, né en 1654 et Guillemette née en 1657. Après 1657, on ne trouve plus trace à Plouaret de ce couple et de ses deux enfants. Marc, écuyer, Sr. de Favenou, enregistre ses armes à Guingamp (édit de 1696), et est reconnu noble le 14 juillet 1706³. Kermarec aurait été francisé en Villemarec puis Villemarest ou Villemaré.

¹ « L'origine des magistrats du parlement de Paris au XVIII^{ème} siècle ».

² « Le parlement de Bretagne ».

³ Archives Départementales de Loire Atlantique.

• **I - Jean Bonaventure Ier LE LAY de VILLEMARÉ (1660-1743 Paris)**, écuyer, est né le 07.01.1660 d'après une lettre de provision. Il est nommé sieur de Villemarec au baptême de son fils Germain en 1688⁴, à Vannes (56). Il est successivement greffier garde-sacs au parlement de Bretagne (avant 1688-1700), 1^{er} greffier en chef garde-sacs civil et criminel⁵ au parlement de Bretagne (1700-1719), à 600 livres de gages, lieutenant des maréchaux de France en Bretagne⁶, financier, fermier général. Il est en outre titulaire des quatre offices⁷ de greffier conservateur des minutes, expéditions, lettres et actes de la chancellerie de Bretagne à Rennes, qu'exerce pour son compte, dans les années 1730, Antoine GUYHOU de BOISLARCHER⁸ en attendant la majorité d'un de ses fils. En 1700, il assiste aux Etats Généraux de Bretagne. Jean Bonaventure épouse vers 1685 Anne CROCQ, fille de Jean, seigneur de la Noé, et de Marguerite GUILLOTOU (1634-1683), apparentée à la famille Guillotou de Keréver⁹.

Son arrivée dans le monde des affaires est inexplicable. Une tradition¹⁰ rapporte qu'étant page du comte de Guébriant, il aurait été l'ami de Louis PHELYPEAUX (1643-1727), comte de Pontchartrain, nommé 1^{er} président du parlement de Bretagne le 27 août 1677, et qui devenu contrôleur général des Finances en 1689, l'aurait associé à un autre illustre financier Paul POISSON de BOURVALLAIS, fils d'un notaire de Laval. On constate, en effet, que LE LAY est associé avec de BOURVALLAIS dans de nombreuses affaires et dans la ferme des biens du prince de Condé, en Berry, dans les années 1703-1709 et dans celle du comte de Pontchartrain en 1712.

En 1708, Jean Bonaventure achète à la fille de l'architecte MANSART, une parcelle de terrain en bordure de la place Louis le Grand qui deviendra la place Vendôme. Il fait construire une maison sur les plans de



⁴ Suite aux révoltes du " papier timbré " et " des Bonnets rouges " qui avaient éclaté en Bretagne pour protester contre de nouvelles taxes, le roi prononça l'exil du Parlement de Bretagne à Vannes de 1675 à 1689, LE LAY, greffier du parlement dut donc demeurer à Vannes à cette époque.

⁵ Deux offices héréditaires créés par l'édit de décembre 1699.

⁶ Chargé de régler les litiges d'honneur entre les gentilshommes.

⁷ AN : Provision d'office – V/1/293, pièce 57.

⁸ AM Rennes : Rôle de capitation de 1702, désigné sous le nom : le sieur Dubois Archer Guiheu.

⁹ de LANGLE Hubert, « Généalogies entre Léon et Tréguier », Mémoires et Documents, 2002.

¹⁰ DESSERT Daniel – « Argent, pouvoir et société au Grand Siècle » - Fayard, 1985.

Bullet de Chamblain dans laquelle il réside jusqu'à son décès. Son fils Jean Bonaventure en hérite et la vend pour 260 000 livres, en 1750, au fermier général François Balthazar DANGÉ (1696-1777). A la Révolution, l'Hôtel devient la propriété de l'Etat, et dans la deuxième partie du XIX^{ème} siècle, la résidence des gouverneurs militaires de Paris. Sis au 9 place Vendôme, l'Hôtel de Villemaré était dernièrement le siège social d'AXA.

En 1710, de VILLEMARÉ emprunte à Pontchartrain 40 000 livres destinées à l'achat d'une charge de conseiller au parlement de Paris pour son fils aîné Germain. Il participe à vingt traités pour près de 34 millions de livres et bénéficie pour près de 700 000 livres de remises sans compter ses participations à diverses fermes. Il est sérieusement inquiété par la chambre de justice de 1716. Emprisonné, il est libéré par lettre de cachet et de surcroît on lui délivre un sauf conduit afin que ses créanciers ne puissent le saisir par corps.

Le 15 novembre 1719, LE LAY achète par adjudication les terres et seigneuries du Plessix-Budes en St Carreuc (22), le Hirelet le Buisson en Plédrin (22), Lépinaut en Ploufragan (22), la Cornillière et la Saulnière en Quessoy (22), le Guébriant en Pluduno (22), enfin le Rocher en Plévin (22)¹¹. L'ensemble de ses terres ne comprend pas moins d'une douzaine de moulins à eau et à vent. L'adjudication a lieu à Paris en la chambre du Grand conseil du Roi sur la mise à prix de 240 000 livres. De nombreux acquéreurs sont sur les rangs. Elle reste aux mains de Jean Bonaventure LE LAY pour un montant total de 741 000 livres, y compris divers droits d'enregistrement et de vente. L'adjudication avait été prononcée suite à la saisie faite par le duc de Mazarin, Guy Paul Jules de LA PORTE (1666-1731), gouverneur de Port-louis, du Blavet d'Hennebont et de Quimperlé, sur les terres de Sébastien, marquis de ROSMADEC, baron de Molac, époux de la marquise de Sacé, Renée BUDES, nièce du maréchal de GUEBRIANT (1602-1643). de ROSMADEC, gouverneur du château de Nantes, a mené une vie fastueuse et décède en 1699, débiteur d'un prêt de 400 000 livres envers le duc de Mazarin. Il faut plusieurs années pour mettre à jour le rentier de l'ensemble de ces terres, afin de calculer les droits de lods, de vente et d'enregistrement qui s'élevèrent au total à 89 000 livres. La prise de possession des terres et seigneuries se fait le 7 avril 1720. En 1727, Jean Bonaventure LE LAY obtient par lettres patentes données à Versailles que le nom de la terre Plessix-Budes soit changé en celui de Plessix-Le Lay¹². En 1737, les métairies nobles de la Cornillière et de la Saulnière sont afféagées aux trois frères MORIN. En 1738, puis en 1743¹³, de VILLEMARÉ E est

¹¹ AD22 : 1 E 2648.

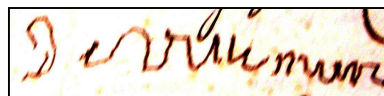
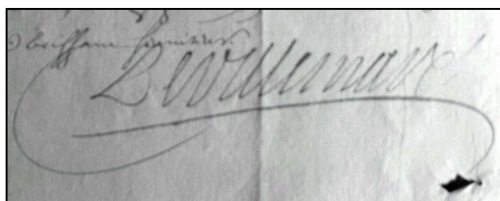
¹² AD22 : 1 E 2436.

¹³ AD22 : 1 E 836.

menacé de saisie pour ne pas avoir fait hommage et aveu à son suzerain le duc de Penthièvre.

Jean Bonaventure est créancier de plus de 240 000 livres envers Maître François LE METAYER, seigneur de Vauboissel en Saint Carreuc (22) et de Louise Emmanuel MAUPETIT son épouse. Suite à la vente judiciaire, en 1720, des terres en Bretagne de Runello, Cosperec, le Kergouet, Blérin en Locarn, appartenant à François LE METAYER, il reçoit 40 000 livres d'acompte¹⁴ sur le prix de la vente s'élevant à 120 000 livres.

Dès les années 1735, de VILLEMARÉ est atteint d'une maladie rhumatismale. Aussi c'est d'une main tremblante qu'il signe son testament le 12 juillet 1740, (not. Delan), en sa maison, place Louis le Grand. Il décède à Paris le 29 octobre 1743, et est inhumé en l'église St Roch.



Signatures en 1720 et en 1742 un an avant son décès.

Son épouse Anne CROCQ, décédée le 4 avril 1729 à Paris, lui donne cinq enfants qui suivent :

- **II. 1 - Germain LE LAY de VILLEMARÉ (1688-1715)**, écuyer. Il est baptisé le 27 janvier 1688 à Vannes, paroisse du Mené¹⁵. Par arrêt de la cour du 18 juillet 1696, l'appellation « noble homme » de son père sur son acte de baptême est corrigée en celle d'écuyer, correction demandée très vraisemblablement afin de justifier sa qualité de noble, pour assurer l'avenir professionnel de son fils. Il fait ses études au collège des jésuites Louis le Grand, et est reçu conseiller à la 4^{ème} chambre des enquêtes du parlement de Paris le 26 mars 1711. Sans alliance, il décède, en charge, en 1715, lors d'un voyage à Milan.

- **II. 2 - Anne LE LAY de VILLEMARÉ**, fille aînée, marquise de Pleumartin (86), née vers 1695, décédée après 1761, épouse le marquis Nicolas ISORÉ d'HERVAULT, de Pleumartin (84), La Roche Posay, décédé avant 1751, d'où au moins une fille :

¹⁴ AN : ET/LXXXVII/1005 – 08.04.1751.

¹⁵ SAULNIER Frédéric – Le parlement de Bretagne - 1909.

o II.2.1 - Elisabeth Françoise ISORÉ d'HERVAULT de Pleumartin, (ca1719-ca1782), épouse le 19 février 1735 Claude Philippe de LA ROCHETHULON, seigneur de Baudiment, fils de Jean Baptiste et de sa cousine Françoise Marguerite de LA ROCHETHULON, d'où au moins un fils :

o II.2.1.1. - Claude René François de LA ROCHETHULON, seigneur de Baudiment, né le 8 décembre 1749 à Baudiment¹⁶, épouse en 1788, Marie Anne COURAUD de LA ROCHECHEVREUX, dont descendance actuelle.

• **II. 3 - Paul Marie Bonaventure LE LAY du PLESSIS-LE LAY**, né vers 1705, décédé vers 1750, chevalier, comte de Guébriant, seigneur du Plessis-Lelay, officier de cavalerie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de St Louis, demeure, en 1751, à Paris, St Honoré, paroisse St Roch. Il se marie en 1734 avec Marie Madeleine DELPECH, dame de Dixmont¹⁷, Armeau et les Bordes dans l'Yonne, décédée après 1764, fille de Paul (1683-1752), écuyer, seigneur de Chaumont, financier, receveur général des finances de la généralité de Riom en Auvergne (fils de Pierre (1642-1712), fermier général, et de Marie BAZANIER), et de Madeleine de MONCHY (fille de Philippe, fermier général, et de Marguerite NORMANDEAU). Son beau-père Paul DELPECH est poursuivi dans le cadre de la chambre de justice de 1716, et est taxé de 1 500 000 livres.

Paul Marie Bonaventure hérite des terres du Plessis-Le Lay à l'occasion de son mariage. Il en fait aveu le 21 septembre 1740¹⁸. On y apprend que le seigneur du Plessis-Le Lay *au jour de St Etienne, le lendemain de Noël, Patron de St Carreuc, a aussi droit de soule au dit bourg de St Carreuc, qui se jette immédiatement après la grand-messe*. Le Plessis-Budes revient ensuite à son fils Paul Marie Bonaventure, que Jacques Scott de Balvery, fermier général du duché de Penthièvre, taxe, en 1729, de 4 000 livres pour droit de rachat. Marie Madeleine DELPECH vend progressivement ces terres acquises en 1719 : La terre de Guébriant et celle des Roches, en 1759, et le 7 mars 1761, alors qu'elle demeure à Paris, rue d'Anjou, fb St Honoré, paroisse de la Madeleine, elle vend¹⁹ pour un montant de 78 100 livres :

- La terre et seigneurie de l'Espinard en Ploufragan.

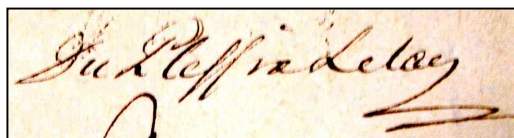
¹⁶ Le village de Baudiment anciennement rattaché à Moussais est rattaché à Beaumont (86019) le 06.08.1820, est à la limite de l'Indre et l'Indre et Loire.

¹⁷ Les terres de Dixmont et d'Armeau ont été achetées en 1713 par Paul DELPECH à Bénigne d'Auvergne de Saint-Mars. Saint-Mars s'est rendu d'abord célèbre en devenant geôlier du surintendant Fouquet, emprisonné au fort de Pignerol, et du ministre Lauzun, puis, de l'énigmatique homme au masque de velours noir, que Voltaire, et après lui Alexandre Dumas, nommèrent « le Masque de Fer ».

¹⁸ AD22 : 1 E 876.

¹⁹ AN : AN : ET/LVI/82.

- Diverses terres en St Donan et Pordic.
- Les terres et seigneuries de la Cornilliere et de la Saulniere, en Quessoy.



Marie Madeleine DELPECH lui donne trois enfants :

- o II.3.1 - Paul Marie LE LAY du PLESSIS-LE LAY, chevalier, seigneur du Plessis-Lelay, capitaine au régiment de Picardie, né vers 1737, décédé après 1762.
- o II 3.2 - Marie Jeanne Bonaventure LE LAY du PLESSIS-LE LAY, née vers 1740, décédée sans alliance, le 26 juin 1759, rue d'Anjou, Fbg. St Honoré, paroisse de La Madeleine.
- o II.3.3 - Marguerite Jeanne Bonaventure LE LAY du PLESSIS-LE LAY, décédée vers 1760, épouse N. BETHERY de LA BROSSE, porte manteau de la reine, d'où une fille :
 - II3.3.1 - Jeanne Edmée BETHERY de LA BROSSE, épouse, en 1784, Charles Pierre LESIRE des FONTAINES, fils de Charles Philibert, écuyer, porte-manteau de la reine, bourgeois de Dixmont, et de Marie Jeanne de NOYEUX.

• **II. 4 - Jean Bonaventure II LE LAY de GUEBRIAND (1705-1768)**, comte de Guébriand, en Pluduno (22), chevalier, avocat, conseiller, commissaire aux requêtes du Palais, président au parlement de Paris, lecteur de la chambre du roi, ministre plénipotentiaire auprès de son altesse sérénissime et électorale de Cologne, grand croix de l'Ordre de St Michel de Bavière, demeure, en 1751, à Paris, rue de Richelieu, paroisse St Eustache.

Baptisé le 10 février 1705 à Paris St Eustache, avocat, il obtient une dispense d'âge²⁰ le 8 août 1728 pour être conseiller à la 1^{re} chambre des requêtes au Parlement de Paris en remplacement de Jean Baptiste de MACHAULT, et commissaire aux requêtes du Palais, comme successeur d'Alexandre Edme LE RICHE de CHEVEIGNÉ. En 1733, il est pourvu des quatre offices de greffier de la chancellerie de Bretagne²¹ que détenait son père. Puis, il cède son office de conseiller à Louis Philippe DESVIEUX, et

²⁰ AN : O1 72 fol.487.

²¹ AN : V/1/293.

obtient une nouvelle dispense d'âge²² le 24 août 1734 pour succéder au Président ROLLAND à la même chambre du parlement de Paris. Au décès de son père en 1740, il reste encore à payer 120 000 livres pour le restant du prix de l'office de président.



JETTON DE M. LE PRE DE GUEBRIAND MINIS.PLENIPOT.
DU ROYAUPRES de S. A. S. ELECTO. DE COLOGNE 1748.

Le 12 décembre 1736 il acquiert la charge de lecteur de la chambre du roi²³, et à ce titre, il loge à Versailles²⁴. Il se mêle à la meilleure société de la cour. Le duc de Luynes note comme un évènement remarquable le fait que le roi lui ait accordé des Lettres d'Honneur. En septembre 1745, le roi Stanislas vient à Dampierre visiter le duc de Luynes, de Guébriand est choisi pour être dans le groupe des invités. Le 12 septembre 1747, un brevet²⁵ lui conserve les entrées au château de Versailles, dont il jouit en sa qualité de lecteur de la chambre du roi.

Il n'exerce qu'une dizaine d'années sa charge de président, il la cède en 1744 à Philippe Etienne DESVIEUX. Il se destine vraisemblablement à la prêtrise. C'est sous l'appellation « Abbé, comte de Guébriand » et muni d'instructions datées du 18 octobre 1747, qu'il est nommé, en remplacement du comte de SADE, ministre plénipotentiaire auprès de l'Electeur de

²² AN : O1 76 1 sc.

²³ AN : O1 80 fol.569.

²⁴ Il loge à Versailles dans le bâtiment S15, puis au décès de Charles Armand de VASSÉ (1706-1741), vidame du Mans, il prend sa succession dans un appartement du bâtiment S18-19 (logement donné par le roi). NEWTON William R. « L'espace du roi, la cour de France au château de Versailles », 1682-1789. Fayard.

²⁵ AN : O1 91 fol.371.

Cologne, Clément Auguste de Bavière, fils de Max Emmanuel et de Cunégonde Sobieski (fille de Jean, roi de Pologne). Il est accompagné d'un neveu, Yves Marie LE LAY de Kerversiou, en Plouaret, (1725-1793), cadet de Bretagne, dernier enfant d'une famille qui en compte sept, dont le titre de gloire est de remplacer quelques mois, fin 1755, son oncle²⁶ au poste de ministre pendant que ce dernier accompagne l'Electeur de Bavière en Italie. Fin 1755, de GUEBRIAND cesse de plaire à l'Electeur de Cologne et est remplacé par le marquis de MONTEIL.

Il représente la noblesse de l'évêché de St Brieuc à la tenue des Etats de Bretagne en 1736. En 1751, de Guébriant fait une transaction avec Messire Louis DUPRE, seigneur de La Grange Blesneau, Courpalay, chef du conseil de SAS Monseigneur Louis Jean Marie de Bourbon, duc de Penthièvre²⁷, pour un montant de 10 000 livres sur 36 000 dues pour droits de rachats, lods et ventes, suite aux saisies judiciaires faites par son père créancier de François LE METAYER, seigneur de Vauboissel en St Carreuc (22).

En 1763, il est parrain, à Plouaret (22), par procuration au baptême de Bonaventure Maurice TURQUET de BEAUREGARD, fils de Maître Guillaume, sénéchal de la juridiction du Vieux Marché, et de Jeanne Pétronille LE LAY. Il est représenté par le frère de Jeanne Pétronille : Yves Marie LE LAY, pré cité, époux de Marie Josèphe du TREVOU de BREFEILLAC. Ces deux derniers émigrent à Londres début 1792, et y décèdent respectivement en 1793 et 1796.

La physionomie de Guébriand peut être précisée par cette lettre du ministre des Affaires Etrangères Louis Philoxène, marquis de Puissieux en date du 4 mars 1749 :

« Je ne puis m'empêcher de continuer à vous exhorter à mettre plus d'ordre et d'arrangements dans votre dépense. Encore une fois, le traitement que SM vous a fait en vous envoyant à Bonn doit vous suffir en y ajoutant très peu de chose de votre revenu. Je croyais le change sur Cologne plus considérable que vous me marquez qu'il n'est. C'est une raison de plus pour vous, pour que vous n'expédiez point ce qu'il produit : Aucun de vos prédécesseurs n'ont eu rien de plus et quelques uns avaient moins ».

De Cologne, Guébriant entretint une correspondance active avec Versailles, les intendants d'Alsace, de Lorraine et les trois évêchés, et se rend souvent à Munich et à Mannheim.

²⁶ Dans une lettre adressée, en 1779, au ministre Gravier de Vergennes, Yves Marie LE LAY de Kerversiou l'appelle mon oncle, mais il ne peut être son oncle au 3^{ème} degré, car tous ses oncles et tantes sont bien identifiés, tous nés à Plouaret entre 1680 et 1695, mais plutôt, son oncle au 5^{ème} degré.

²⁷ Beau-père de la princesse de Lamballe, Amiral de France, petit-fils de Louis XIV.

Après 1755, LE LAY de GUEBRIAND obtient du roi une gratification annuelle de 6 000 livres. Il décède le 15 avril 1768.

▪ **II. 5 - Louise Françoise LE LAY de VILLEMARÉ**, née vers 1705, décédée le 19 octobre 1766 à Paris, et inhumée à St Gervais. Elle épouse en avril 1729, (cm du 22. 04.1729) Pierre III PONCET²⁸ de la RIVIERE (ca1701-1784), 4^{ème} comte d'Ablis, président de la 5^{ème} chambre des enquêtes au parlement de Paris, le 15 avril 1728, décédé aux Faures, Prunay en Yvelines, le 4 décembre 1784, inhumé en l'église d'Ablis, fils aîné de Pierre II PONCET de La RIVIERE (1666-1718), comte d'Ablis, président au parlement de Paris, et de Jeanne SEVERT (ca1681-1754).

Ablis avait été érigé en comté, en 1658, en faveur de Pierre I PONCET de La RIVIERE (1596-1681). Michel PONCET (ca1672-1730), le frère de Pierre II, évêque d'Angers, prédicateur, est élu à l'Académie Française en 1728.

Pierre III, seigneur des Faures et de Craches, offre deux tableaux à l'église de Craches (78), qu'il a peint lui-même. L'un en 1748, représente N.D. de la Crèche, l'autre en 1762, représente St Jacques.

Le tableau de 1748 ci-contre est conservé dans l'église Notre Dame de la Crèche à Craches (78) devenue musée.

Pierre III PONCET de LA RIVIERE et Louise Françoise LE LAY de VILLEMARÉ n'ont qu'un seul enfant :



• II. 5.1 - Jeanne Anne PONCET de LA RIVIERE (1731- Paris 1776), dame de l'Ordre de la Croix Etoilée²⁹, épouse, en 1749, le comte Louis

²⁸ Armes : D'azur à la gerbe d'or liée du même, chargée de deux tourterelles du même, affrontées et surmontées d'une étoile d'argent.

²⁹ L'Ordre de la Croix étoilée a été établi par l'impératrice d'Autriche Eléonore de Gonzague pour perpétuer le souvenir de la découverte, réputée miraculeuse, d'une croix, qui ayant disparue dans un incendie du palais impérial, avait été retrouvée intacte au milieu des décombres. Cet ordre n'est accessible qu'aux membres de la plus haute noblesse. Les membres portent un médaillon qui s'attache sur le sein gauche avec un ruban noir.

Gabriel LE SENECHAL de KERCADO (Carcado), baron de Quélen, vicomte de Saint Mauden, marquis de Pontcroix, chevalier de St louis en 1744, colonel du régiment de Bresse en 1745, colonel brigadier en 1748, maréchal de camp le 20 février 1761, fils du marquis Louis René, brigadier d'infanterie et maréchal de camp, et de Marguerite Louise de BOISGELIN de CUCÉ.

Comme son père, la comtesse de Kercado peint quelques tableaux qu'elle donne à deux paroisses de ses terres. Après son décès plusieurs ouvrages posthumes de piété de la comtesse de Kercado sont publiés, dont « L'âme unie à Jésus Christ dans le Très St Sacrement de l'Autel ».

De son éloge historique par l'abbé Duquesne, vicaire général de Soissons, consacré à sa piété et à sa foi envers l'église catholique, extrayons ce passage :

« Le comte de Carcado³⁰, chargé de la défense des côtes du Poitou, ne faisait que d'arriver dans la ville des Sables d'Olonne, lorsqu'il se présenta, à la vue du port, une flotte anglaise qui courait des bordées dans l'intention de s'en approcher. Les habitants encore effrayés d'un bombardement qu'ils avaient essuyé dans une guerre précédente, prennent l'alarme, et ramassant déjà leurs effets, ne songent qu'à abandonner la ville. Le comte qui avait volé d'abord où était le danger le plus pressant, était occupé sur la côte à donner ses ordres. Son épouse, au milieu de l'agitation commune ne balance pas sur le parti qu'elle a à prendre. Elle se montre aux yeux des citoyens intimidés, leur parle avec cette assurance que l'âme la plus forte conserve à peine, leur promet du secours, les encourage à demeurer, et relève enfin leur courage abattu. Ils sont surpris de voir dans une femme tant d'activité et de sang-froid. Leur terreur diminue, elle se dissipe ; la confiance renaît. Tous se portent avec empressement sur les remparts : leur contenance fière en imposa sans doute



³⁰ Le régiment de Bresse, commandé par le comte de Carcado, est affecté en 1759 dans les provinces de Poitou, Aunis et Saintonge, en remplacement du comte de ROUFFIAC. Il y restera jusqu'en 1763.

à l'ennemi qui, voyant tant de forces se réunir, mit à la voile et disparut. Le Maréchal de Belle-Isle, alors Ministre de la Guerre, à qui ce fait fut rapporté, en écrivit à la Comtesse une lettre de félicitations. ».

Jeanne Anne PONCET de LA RIVIERE décède, à Paris, le 22 avril 1776, à 45 ans, sans descendance. Après son décès, de KERCADO se remarie successivement avec Adélaïde Marguerite Louise de CHASTENET de PUYSEGUR, et Adélaïde Raymonde de MALEZIEU.